EL ATTAF

Le «11 contre 12» envenime le bon fonctionnement de l'APC

La population d'El Attaf continue de pâtir des suites des résultats de l'élection municipale de la mi-décembre 2012, une élection qui a donné naissance à deux clans composés de 11 et 12 membres.

On se rappelle que l'administration a joué la neutralité mais qu'un des membres a basculé dans l'autre camp, donnant ainsi la majorité à l'une des deux parties au détriment de l'autre. On se rappelle que ce jour-là, la délégation officielle chargée de superviser le vote des élus en vue de dégager la majorité a été «accueillie» par des pierres lancées par de jeunes écoliers et des lycéens, instrumentalisés par l'un de deux camps.

Ce jour-là, on se rappelle que 12 élus se sont ligués pour quitter la salle, exigeant l'annulation des procurations, annulation qui est du ressort de la justice, donc une exigence à laquelle l'administration ne pouvait satisfaire. Devant ce refus, les onze s'étaient retirés, laissant le champ totalement libre au «camp des 12». Il semble maintenant que le camp des 11 n'a toujours pas pu accepter le fait accompli et assumer ses erreurs de jugement ayant motivé le boycott de l'élection par la pratique de la politique de la chaise vide. Ce profond différend refait surface, et pour preuve, la diffusion d'un communiqué émanant du camp des «11», accusant la majorité de tous les maux, une illustration de la confrontation qui ne fait que confirmer la fracture mais avec un changement dans la méthode employée. En effet, le nouvel exécutif est accusé par le biais de ce communiqué signé de 11 élus, de laxisme et de laisser-aller face à la détérioration du cadre de vie de la population qu se résuma entre autres en la prolifération des décharges sauvages en pleine ville,

les rues semées d'ornières et de mares dans lesquelles les citoyens pataugent après chaque précipitation. Les 11 signataires du communiqué affirment que cette situation est exploitée par des cercles extérieurs pour des intérêts personnels et se disent désolés que l'initiative prise par les sages de la ville de régler le différend, n'ait pas donné les résultats espérés, chaque camp campant sur ses positions.

Contacté par nos soins, le P/APC accuse à son tour le camp des 11 de comportement irresponsable : «Ils (les 11, ndlr) prônent le diktat de ou c'est nous ou c'est personne.» et se demande : «Comment peut-on nous accuser de ne rien faire alors qu'ils bloquent toutes les délibérations, ne répondent pas aux invitations et n'assistent même pas aux réunions ayant pour objet de résoudre les problèmes des citoyens». Et d'ajouter : «Tant que l'intérêt personnel de ces élus ne laissera pas place à l'intérêt de la collectivité, la population continuera à pâtir de ce genre de situation.» De toutes les façons, la commune d'El Attaf a acquis une triste réputation dans la mesure où on change de maire plusieurs fois durant un même mandat. Faut-il rappeler qu'à 4 mois de la fin du dernier mandat électoral, un groupe de 12 élus sur 15 a introduit un retrait de confiance au maire de l'époque ? Et pour cause, un des membres de ce groupe, rencontré au moment où il allait être reçu par le SG de la wilaya, nous avait dit : «Oui, nous lui retirons notre confiance, nous n'en voulons plus parce qu'il n'est pas beau».

Karim O.

AZAZGA

Hommage à un militant des causes justes

Militant invétéré des causes justes et fervent défenseur de la démocratie, le défunt Mhenna Boussaïd a eu jeudi un hommage digne de l'homme de convictions qu'il était.

La cérémonie organisée à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de sa mort a été mise sur pied par le collectif de militants RCD dont il était membre du conseil national à Tiaret puis membre de l'APW de Tizi-Ouzou, en collaboration avec le comité du village Aït-Bouadda.

Des dizaines de citoyens, dont des cadres nationaux du RCD, ont afflué des différentes régions de la wilaya et même du pays pour prendre part à l'événement.

Sa tombe, située sous un olivier du village, a longtemps résonné des poignants témoignages débités sentencieusement par ses compagnons du parti mais aussi par les villageois qui ont mis en exergue le rôle éminemment social joué par le défunt qui avait initié des projets d'intérêt général et culturels comme la restauration du vieux village d'Aït-Bouadda.

Une collation regroupant tout ce beau monde a clos la cérémonie qui a marqué le combat d'un homme épris des valeurs qui font l'Algérie dont rêvent tous ses enfants.

S. H.

M'SILA : LA SONELGAZ SENSIBILISE LES CITOYENS CONTRE LES ACCIDENTS DE GAZ

Six victimes enregistrées cet hiver

La ville de M'sila a enregistré malheureusement durant cette saison hivernale, six victimes de gaz.

Quatre personnes sont mortes lors de la première semaine du mois en cours suite à l'inhalation de monoxyde de carbone ; il s'agit d'une femme âgée de 38 ans et ses deux enfants, une fillette de 5 ans et son petit frère âgé de 2 ans. Le déplorable incident survenu dans la salle de bain au moment d'un bain familial dans leur appartement submergé de gaz brûlé.

Les trois corps sans vie ont été retrouvés par le grand-père maternel lui aussi sauvé in extrémis par les éléments de la Protection Civile ; la quatrième victime, est un gardien retrouvé mort suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans sa cabane de gardiennage où son collègue a été fort heureusement secouru.

Deux autres victimes d'une explosion due à une fuite de gaz naturel,ont été enregistrées à la fin du mois de décembre dernier, un vieil homme âgé de 85 ans qui a succombé le jour de l'accident, et son fils un jeune homme âgé de 38 ans qui en voulant secourir son père, est décédé quelques jours après son admission dans une clinique à Alger.

A cet effet, la société de distribution d'électricité et de gaz et en collaboration avec la Protection civile de M'sila, a organisé un programme de sensibilisation et d'information portant sur les précautions à prendre pour faire face aux éventuels accidents de gaz, sur la vérification des canaux d'évacuation des gaz brûlés, le ramonage des cheminées,s'assurer des installations de gaz naturel telles que la tuyauterie en cuivre pour les chauffe-bains et les fourneaux, la tuyauterie en caoutchouc des réchauds et cuisinières.

Un programme qui a consisté en la diffusion de conseils à travers la radio locale, suscité les Imams à en parler lors des prêches surtout du vendredi, organiser des visites dans les établissements scolaires et un programme tracé par la Direction de l'éducation de la wilaya, en présentant des exposés et afficher des illustrations explicites à l'aide de diapositives. Comme il a été procédé à l'affichage et la distribution de dépliants et prospectus lors des encaissements des factures, un programme qui a débuté selon le chargé de la communication à la Société de distribution d'électricité et de gaz de M'sila, M. A. Yaalaoui, depuis le début du mois d'octobre et continuera jusqu'à la fin de la saison hivernale.

Il faut rappeler que la wilaya de M'sila compte plus de 876 200 abonnés ordinaires de gaz, ajouta-t-il.

A. Laïdi

TIPASA

Un réseau de trafic de drogue démantelé

Selon des informations communiquées par le service de communication de la police de Tipasa, la section de la police spécialisée dans la lutte contre la drogue a procédé, mercredi dernier, au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue composé de sept personnes. Les 203 plaquettes de drogue récupérées représentent une quantité de 20 kg. Les membres du réseau ont été arrêtés et présentés au procureur de la République de Koléa.

Larbi Houari

Hôtel Seybouse international
1, bd du 1er novembre 1954 Annaba

Offre spéciale week-end
du jeudi au samedi

du 15 février au 15 mai 2013

Profitez du tarif promotionnel inédit en vous offrant un weekend dans le plus prestigieux des hôtels de Annaba.

038 862 093
038 863 175
0661 323 192
0770 615 421

Demi pension single : 7.000 D.A / Jour
Pension complète single : 9.000 D.A / Jour
Demi pension double : 10.000 D.A / Jour
Pension complète double : 15.000 D.A / Jour

F 000001/B2